

## Une permanence pour la mutuelle santé communale avec GROUPAMA

La commune a signé une convention avec GROUPAMA pour qu'elle propose une offre de protection maladie complémentaire à tous les habitants à un tarif de groupe avantageux. Ces offres sont valables quel que soit l'âge sans questionnaire médical.

Madame Charlotte Lemoine de la compagnie d'assurance **Groupama** sera présente toute la journée **sur RDV** au sein de la mairie aux dates suivantes :

Jeudi 18 janvier 2024

Jeudi 25 janvier 2024

Jeudi 08 février 2024

Elle vous invite dès à présent à prendre rendez-vous avec elle au 06 38 82 08 54 ou par mail [charlotte.lemoine@groupama-loire-bretagne.fr](mailto:charlotte.lemoine@groupama-loire-bretagne.fr)

En cas de demandes urgentes il vous est possible de prendre aussi sur RDV avec elle dans l'agence la plus proche de chez vous en dehors de ses 3 dates.

## **AXA propose une offre santé communale accessible à tous, quel que soit l'âge et sans questionnaire médical : retraités, commerçants, artisans, agriculteurs, demandeurs d'emploi, ...**

Bénéficiez :

- D'un tarif groupe
- D'une offre simple et adaptée à chacun (5 niveaux de garanties et 3 options/renforts)
- D'un contact avec un conseiller de proximité.
- D'aucun avancement de frais grâce au réseau de partenaires (optique, dentaire et audio).

L'offre Entour'age, l'assurance **dépendance** est également disponible, n'hésitez pas à vous renseigner.

Madame Marie HENRY du groupa Axa sera de permanence toute la journée sur rendez-vous à la maison des associations, aux dates suivantes :

Jeudi 11 janvier

Jeudi 13 février

Jeudi 12 mars

Jeudi, 11 avril

Prenez rendez-vous par téléphone **06 98 96 52 35** pour par mail : [marie.henry@axa.fr](mailto:marie.henry@axa.fr).

En dehors de ces dates, il est aussi possible de prendre rendez-vous à votre domicile.